



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO DM2024-04
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 2002-11

À toutes les personnes intéressées, prenez avis que le 3 juin 2024, au Centre le Camillois de Saint-Camille, situé au 157, rue Miquelon, à Saint-Camille, à compter de 19 h, se tiendra une séance du conseil municipal de la municipalité de Saint-Camille, au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante:

Dérogation mineure DM2024-04

Nom du propriétaire : Roswitha Bischof
Demandeur : Roswitha Bischof
Numéro de lot : 6 078 419
Adresse du site concerné : 241, 9^e et 10^e Rang
Zone no. : Aa-15

Nature de la demande :

La dérogation mineure vise à permettre la construction d'un garage à 5 mètres de la ligne de lot latérale alors que la marge latérale dans la zone Aa15 est de 10 mètres.

Raisons invoquées :

Le terrain d'une superficie de 3498 mètres carrés sur lequel se trouve une résidence, un puit, une fosse septique, un champ d'épuration et quelques arbres matures laisse peu de place pour la construction d'un bâtiment complémentaire respectant les différentes marges et le terrain contigu est une terre agricole avec une résidence se trouvant à environ 120 mètres du garage projeté.

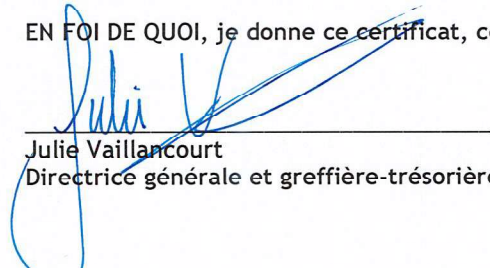
DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 17^{er} JOUR DU MOIS DE MAI 2024.


Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 17 heures, le 17^e jour du mois de MAI 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour du mois de MAI 2024.


Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière